



Fiche signalétique

Date d'émission : 28-nov.-2018

Date de révision : 30-nov.-2018

Version 1

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit **Folpan 80 WDG**

Autres moyens d'identification

Numéro de la feuille de données de sécurité ADAMA-284

Numéro(s) d'enregistrement N° ID/ONU Règlement sur les produits antiparasitaires Non. 27733 UN3077

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Pesticide.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Adresse du fabricant

ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.
300-191 Lombard Avenue
Winnipeg, Manitoba R3B 0X1
1-855-264-6262

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Pour le feu, le déversement et / ou le contact de fuite INFOTRAC: 1-800-535-5053 (Amérique du Nord) 1-352-323-3500 (International) Pour les urgences médicales et les questions de santé / sécurité, contactez ProPharma Group: 1-877-250-9291

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aspect Granules blanc cassé

État physique Solide

Odeur Perdre connaissance

Classification

Toxicité aiguë - inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 4
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1

Mot indicateur

Attention

Mentions de danger

Nocif par inhalation
Provoque une irritation cutanée
Provoque une sévère irritation des yeux
Peut provoquer une allergie cutanée



Conseils de prudence - Prévention

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis
 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
 Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
 Il ne faut pas que les vêtements de travail contaminés quittent le lieu de travail

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon
 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin
 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation
 EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer
 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Autres dangers

Très toxiques pour les organismes aquatiques

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Folpet	133-07-3	80

Si Nom chimique / CAS est "propriétaire" et / ou Poids-% est répertorié comme un éventail, l'identité chimique spécifique et / ou le pourcentage de composition a été retenu comme un secret commercial

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

Conseils généraux	En cas d'accident ou de malaise, obtenir immédiatement une consultation médicale (montrer le mode d'emploi ou la fiche signalétique, si possible). Secouriste : Prêter attention à l'autoprotection.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Après le rinçage initial, retirer les verres de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
Contact avec la peau	Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. Consulter un médecin s'il y a lieu.
Inhalation	Déplacer à l'air frais. Si la respiration est irrégulière ou a cessé, administrer la respiration artificielle. Appeler un médecin.
Ingestion	Rincer la bouche. Boire beaucoup d'eau. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes	Nocif par inhalation. Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer une allergie cutanée.
------------------	--

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Notes au médecin	Traiter en fonction des symptômes.
-------------------------	------------------------------------

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**Agents extincteurs appropriés**

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inappropriés	Non déterminé.
---	----------------

Dangers spécifiques du produit

La poussière peut former un mélange explosif avec l'air.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux décharges électrostatiques	ÉVITER DE GÉNÉRER DE LA POUSSIÈRE. Une poussière fine dispersée dans l'air en concentrations suffisantes, et en présence d'une source d'allumage, constitue un risque potentiel d'explosion de la poussière.
---	--

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL**Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence**

Précautions personnelles	Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites.
---------------------------------	--

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement	Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les endroits clos. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou un système d'égouts sanitaires. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains.
--	---

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.
--------------------------------	--

Méthodes de nettoyage	Balayer soigneusement, ramasser ou aspirer et placer dans un récipient approprié. Évitez de générer de la poussière ou de l'accumuler. Évitez la dispersion de poussière dans l'air (par exemple, en nettoyant les surfaces de poussière avec de l'air comprimé). Si possible, terminez le nettoyage sur une base sèche. Le produit déversé peut être un risque de glissade. Éliminer les flammes, les étincelles, les températures excessives et les agents oxydants. Des outils ne produisant pas d'étincelles doivent être utilisés.
------------------------------	---

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Utiliser avec une ventilation locale. Éviter la formation de poussière. Évitez les poussières de respiration. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Minimiser la formation et l'accumulation de poussière. S'assurer que la poussière ne s'accumule pas sur les surfaces.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver dans des récipients bien étiquetés, dans un endroit frais et ventilé. Ne pas transférer le contenu dans des bouteilles ou d'autres contenants non étiquetés. Tenir à l'écart de la chaleur, des flammes nues et des agents oxydants.

Matières incompatibles Les agents oxydants.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Folpet 133-07-3	TWA: 1 mg/m ³ inhalable particulate matter	-	-

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Veuillez vous référer à l'étiquette du produit. À utiliser seulement avec une ventilation adéquate. Utiliser des enceintes de procédé, une ventilation par aspiration locale ou d'autres contrôles techniques pour maintenir l'exposition des travailleurs aux contaminants en suspension dans l'air en deçà des limites recommandées ou réglementaires. Antidéflagrant ventilation générale et locale. Utiliser un équipement électrique anti-déflagrant pour les niveaux de poussière très élevés. Veiller à ce que les systèmes de ventilation et de manipulation de la poussière empêchent la poussière de pénétrer dans les zones de travail et qu'il n'y ait aucune fuite d'équipement.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de protection à fermeture étanche. Reportez-vous à 29 CFR 1910.133 pour les yeux et le visage des règlements de protection.

Protection de la peau et du corps Vêtements de protection appropriés. Vêtements de protection appropriés, tablier, gants en plastique ou en caoutchouc. Bottes en caoutchouc. Porter des vêtements de protection imperméables, y compris des bottes, des gants, un sarrau de laboratoire, un tablier ou une combinaison, pour empêcher le contact avec la peau. Reportez-vous à 29 CFR 1910.138 pour la peau appropriée et la protection du corps.

Protection respiratoire Nuisance dust mask 3M type 8710 or equivalent. Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Suivre les exigences du programme de protection respiratoire (OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2).

Considérations générales sur l'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solide	Odeur	Perdre connaissance
Aspect	Granules blanc cassé	Seuil de perception de l'odeur	Non déterminé
Couleur	Blanc cassé		

Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode
pH	8.404 (en solution aqueuse à 1%)	
Point de fusion / point de congélation	Non déterminé	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	Non déterminé	
Point d'éclair	Non déterminé	
Taux d'évaporation	Non déterminé	
Inflammabilité (solide, gaz)	Non déterminé	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Non déterminé	
Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Non déterminé	
Pression de vapeur	Non déterminé	
Densité de vapeur	Non déterminé	
Densité relative	Non déterminé	
Solubilité dans l'eau	Insoluble dans l'eau	
Solubilité dans d'autres solvants	Non déterminé	
Coefficient de répartition	Non déterminé	
Température d'auto-inflammation	Non déterminé	
Température de décomposition	Non déterminé	
Viscosité cinématique	Non déterminé	
Viscosité dynamique	Non déterminé	
Propriétés explosives	La poussière peut former un mélange explosif avec l'air	
Propriétés comburantes	Pas un oxydant	

Autres renseignements

Masse volumique apparente 0.7 g/mL

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Pas réactif dans des conditions normales.

Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Risques de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles. Tenir hors de portée des enfants.

Matières incompatibles

Les agents oxydants.

Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Contact avec les yeux	Provoque une sévère irritation des yeux.
Contact avec la peau	Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.
Inhalation	Nocif par inhalation.
Ingestion	Ne pas avaler.

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Folpet 133-07-3	= 2636 mg/kg (Rat)	> 5000 mg/kg (Rat) > 22600 mg/kg (Rabbit)	> 5 g/m ³ (Rat) 2 h > 0.48 g/m ³ (Rat) 4 h

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes	S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes.
------------------	--

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Cancérogénicité	Ce produit ne contient aucun agent cancérogène ou potentiellement cancérogène inscrit par l'OSHA, le CIRC ou le NTP.
------------------------	--

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Folpet 133-07-3	A3			

Mesures numériques de la toxicité

DL50 orale aiguë (Rat): >5000 mg/kg

LD50 cutanée aiguë (Lapin): >2000 mg/kg

CL50 d'inhalation aiguë (Rat): n'est pas applicable

Irritation de l'oeil: Irritant.

Irritation cutanée: modérément irritant

Sensibilisation cutanée: un sensibilisant cutané

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Très toxiques pour les organismes aquatiques.

Persistance/Dégradabilité

4.3 SETAC 25°C.

Bioaccumulation

Il n'existe aucune donnée pour ce produit.

Mobilité

304 Koc

Autres effets nocifs

Non déterminé

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets	Les fabricants canadiens devraient éliminer les ingrédients actifs non désirés et les contenants conformément à la réglementation municipale ou provinciale. Pour plus de détails sur les ajouts et le nettoyage des déversements, contactez le fabricant ou l'organisme de réglementation provincial.
Emballages contaminés	L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Remarque S'il vous plaît voir le document d'expédition actuelle plus pour des renseignements à jour d'expédition, y compris les exemptions et les circonstances spéciales.

DOT

N° ID/ONU	UN3077
Nom officiel d'expédition	Matière dangereuse pour l'environnement, solide, n °. (Folpet)
Classe de danger	9
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	Oui.

IATA

Numéro ONU	UN3077
Nom officiel d'expédition	Matière dangereuse pour l'environnement, solide, n °. (Folpet)
Classe (s) de danger relatives au transport	9
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	Oui

IMDG

Numéro ONU	UN3077
Nom officiel d'expédition	Matière dangereuse pour l'environnement, solide, n °. (Folpet)
Classe (s) de danger relatives au transport	9
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	Oui

TMD

N° ID/ONU	UN3077
Nom officiel d'expédition	Matière dangereuse pour l'environnement, solide, n °. (Folpet)
Classe de danger	9
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	Oui

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/E LINCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS
Folpet	X	X	X	X	X	X	X	X

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

Règlements fédéraux aux États-Unis**SARA 313**

Ne s'applique pas

États-Unis - Réglementations des États**Proposition 65 de la Californie**

Ne s'applique pas

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Ne s'applique pas

Numéro d'homologation des pesticides

Règlement sur les produits antiparasitaires Non. 27733

Déclaration du produit antiparasitaire

Ce produit chimique est un produit enregistré par la Loi canadienne sur les produits antiparasitaires et est assujéti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la loi fédérale. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des informations sur les dangers requis pour les fiches de données de sécurité et pour les étiquettes sur le lieu de travail des produits chimiques homologués non-PCPA.

Étiquette du produit

POISON

ATTENTION

Irritant pour les yeux

Irritant de la peau

Sensibilisant cutané potentiel

Différence entre la SDS et l'étiquette du produit

	Étiquette du produit	SDS
Mot d'alarme	Avertissement / Danger	Avertissement
Toxicité aiguë - Inhalation (poussières / brouillards)	N/A	Nocif si inhalé
Corrosion cutanée / irritation cutanée	irritant cutané	Provoque une irritation de la peau
Lésions oculaires graves / irritation oculaire	Irritant oculaire	Provoque une grave irritation des yeux
Sensibilisation de la peau	Sensibilisant cutané potentiel	Peut causer une réaction allergique cutanée

16. AUTRES INFORMATIONS

<u>NFPA</u>	Risques pour la santé	Inflammabilité	Instabilité	Dangers particuliers
	2	0	0	Aucun
<u>HMIS</u>	Risques pour la santé	Inflammabilité	Dangers physiques	Protection individuelle
	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé	See Section 8
Date d'émission :	28-nov.-2018			
Date de révision :	30-nov.-2018			
Note de révision:	nouveau format			

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique